



Formation de bénévoles associatifs

L'association employeur Adéquation entre valeurs et RH

OBJECTIFS

Connaître l'environnement juridique
Connaître les responsabilités des MJC
dans la gestion des ressources humaines
Travailler sur l'adéquation entre valeurs et
ressources humaines au sein du réseau
des MJC
Identifier les besoins du réseau

CONTENU

Les obligations de l'employeur
La convention collective de l'animation
Travail collectif sur la mise en œuvre d'un
pôle ressources humaines adapté aux
valeurs des MJC
La délégation de pouvoir entre élu.e.s et
salarié.e.s

FORMAT

Échanges et partages d'expériences,
accès à des contenus

PUBLIC

Formation à destination d'élu.e.s ou bénévoles
associatifs

DATE

A définir

LIEU

A définir

INTERVENANT.E.S

*Franck Esvan-Gautier, directeur
RH de la FRMJC Ile de France
Nolwenn Quiger, avocate*